

**REPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMISSION NATIONALE  
D'INSCRIPTION ET DE DISCIPLINE  
DES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES  
ET DES MANDATAIRES JUDICIAIRES**

TÉL : 01 44 77 64 29

E-MAIL : [secretariat-cnid.dacs-d4@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-cnid.dacs-d4@justice.gouv.fr)

**DECLARATION D'UNE SPFPL**

Pièces à fournir LRAR en 3 exemplaires et par mail :

- Statuts de la SPFPL
- Le cas échéant, l'extrait Kbis
- Le cas échéant, le PV de l'AGE ou PV des décisions de l'associé unique
- Le cas échéant, tout autre document sollicité par la commission justifiant du respect des dispositions législatives et réglementaires